

Droit de réponse du Maire de Reims à Monsieur Michel GOBILLOT, Président du Champagne Basket

Le Champagne Basket (ex Champagne Châlons Reims Basket) a présenté son projet de club à l'ensemble des collectivités partenaires en juin 2020, qui reposait notamment sur l'opportunité de jouer tous les matchs de l'équipe masculine au sein de la Grande Salle Évènementielle (GSE) - Reims Arena, en exploitation depuis le début de l'année 2022.

La ville de Reims a toujours annoncé que son aide serait à périmètre constant, au vu de l'importance des moyens financiers, matériels et humains engagés auprès du club depuis de nombreuses années.

Chaque match du club à la Reims Arena, coûte à la Ville de Reims plus de 50 000 €. La Ville, conforme à son engagement, met à disposition cet équipement pour la moitié des matchs à domicile (soit 8 rencontres de championnat) de l'équipe fanion masculine. Nous constatons néanmoins que ces matchs ne remplissent pas la salle, qui dispose d'une capacité maximale à 5 500.

Il convient également de rappeler que la Ville a maintenu son engagement financier malgré la relégation du club en Pro B, à l'issue de la saison 2021-22. Un soutien municipal qui s'élève à près de 650 000 € chaque année. En comptant le coût des 8 matchs à domicile au sein de la Reims Arena, il s'agit donc aujourd'hui d'un engagement annuel de plus d'un million d'euros. Ce soutien, couplé à celui des autres institutions publiques partenaires, prouve que le club dispose encore, pour la saison 2023-24, d'un niveau de subventions volontariste le plaçant dans la moyenne des clubs de Pro A, et non de Pro B.

Au vu de ces éléments chiffrés, dont le club a bien évidemment connaissance depuis le début du projet, il revenait au Champagne de Basket de construire le partenariat financier nécessaire pour jouer 100% de ces matchs à la Reims Arena, ce qu'il n'a pas su faire.

La Ville a pris acte de cet échec, mais ne saurait en aucun cas en être tenue pour responsable par le club, au vu des éléments précités, et des alertes répétées sur les difficultés à surmonter pour réussir l'application d'un tel projet.

Plusieurs réunions se sont tenues depuis la présentation initiale de cette répartition, sans que le club ne réussisse à faire évoluer sa stratégie en la matière :

- Le 12 novembre 2020
- Le 28 mai 2021
- Le 14 décembre 2021
- Le 13 décembre 2023

Ces différents temps d'échanges témoignent aussi de l'importance que revêt le Champagne Basket sur notre territoire, ainsi que la disponibilité et l'écoute accordées par les acteurs publics dans le suivi du projet.

La ville de Reims a ainsi tenu son rôle en restant une fidèle supportrice du club, dans ses bons moments sportifs comme dans les plus difficiles, avec un engagement financier largement au-dessus de la moyenne des subventions pour les clubs de Pro B, mais aussi un

accompagnement sur mesure lui permettant de bénéficier d'une large amplitude de créneaux d'entraînement au complexe sportif René Tys.

La Ville a par ailleurs présenté une stratégie sportive ambitieuse pour accompagner au mieux les clubs sportifs rémois dans leurs projets en moyens humains, matériels et bâtimentaires dont le seul Schéma Directeur des Equipements Sportifs rémois en est le témoin.

La collectivité se tient à la disposition du Champagne Basket pour échanger sur les contours du nouveau projet qui sera présenté à l'occasion de l'Assemblée Générale Exceptionnelle du club le 25 juin prochain, et pour lequel elle formule dès à présent ses vœux de réussite.

Arnaud ROBINET
Marie de Reims